



## Arnaque aux Diamants vendus par internet

Par **Pons Alain**, le **08/01/2018** à **15:46**

bonjour,

je suis victime comme beaucoup de vente de diamants par internet, aujourd'hui y-a-t-il une association nationale qui recense ce genre d'évènement ?

si oui laquelle pour que je puisse m'inscrire.

Société frauduleuse : xxxxxx telle est le site inscrit au xxxxxx.

J'ai établi une plainte à la gendarmerie nationale. J'attends entre temps je me documente auprès d'avocat et juriste, pour savoir quelle démarche dois je adopter ?

Avant que le procureur de Paris 1er reçoive mon dossier de plainte, je voudrais connaitre si un recours est possible, ou si notre capital investi n'est plus récupérable?

Auquel cas un recours contre les TV, radio et autres informations publiques qui ont diffusés sur les chaînes nationales, et qui ont reçus de l'argent pour faire une publicité mensongères, ne doivent pas être inculpés ? Enfin des questions qu'un avocat peut répondre.....

A bientôt de vous lire ou entendre ?

**Bonjour,**

***Merci de bien vouloir respecter les conditions générales d'utilisation de ce forum dont vous avez du prendre connaissance avant votre inscription.***

***L'une d'elles étant :***

***[citation]Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.). [/citation]***

Par **sadness**, le **30/01/2018** à **07:45**

Bonjour PONS Alain,

vous avez déposé plainte et c'est bien. Pour ce qui est d'une association à l'échelon national , je ne saurais vous le dire. En revanche, voici le lien de l'ADC54 (association de consommateur) dont les travaux sont très avancés en la matière :

<https://www.adc54.org/index.php?reftxt=201707020944&rub=3>

De ce que je sais, cette association a déjà réuni plusieurs dossiers concernant différents sites proposant du diamant.

Bon courage.

Par **Tisuisse**, le **30/01/2018** à **07:54**

Bonjour,

Voici le site officiel créé par le gouvernement pour lutter contre les arnaques qui sont diffusées sur la toile :

[www.internet-sigalement.gouv.fr](http://www.internet-sigalement.gouv.fr)